



Inscription au bois d'affouage Fontaine-le-Puits

Les personnes désirant du bois d'affouage sont priées de s'inscrire en Mairie

avant le vendredi 29 mai 2026

Les personnes qui n'auront pas exploité le bois d'affouage de 2025 avant le 31 mai 2026 ne se verront pas attribuer de lot cette année.

Il est rappelé que le bois est destiné uniquement aux résidences principales situées sur la commune, pour un usage de chauffage personnel.

Les personnes inscrites doivent obligatoirement participer à la journée de l'environnement et de l'affouage, organisée le 27 juin à Fontaine-le-Puits.

Pour participer au repas de midi offert par la commune, il faut obligatoirement s'inscrire en mairie.

Les inscriptions se font les vendredis 22 et 29 mai, de 8h30 à 12h, ou par téléphone au 04 79 24 34 30

Le Maire délégué,

David REATH

